COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOPHAU DU 7 DÉCEMBRE 1985

L'Assemblée générale annuelle (qui a lieu, rappelons-le, chaque premier samedi de décembre) s'est tenue le 7 décembre 1985 dans la salle Marc Bloch de la Sorbonne.

Etaient présents :

J. ANDREAU, L. ANGLIVIEL, M.F. BASLEZ, J.M. BERTRAND, J. BIARNE, A. BOURGEOIS, M.-C. BUDISCHOVSKY, Y. BURNAND, P. CABANES, J.L. CADOUX, J. CARABIA, C. CHADEFAUD, J.N. CORVISIER, J.M. DAVID, J. DESANGES, N. DUPRE, N. DUVAL, Y. DUVAL, J. ELAYI, P. ELLINGER, D. EMMANUEL-REBUFFAT, Robert ETIENNE, E. FREZOULS, N. GAUTHIER, F. HINARD, J.R. JANNOT, M. JOST, S. LE BOHEC, Y. LE BOHEC, J. LE GALL, C. LEPELLEY, P. LERICHE, P. LE ROUX, P. LEVEQUE, E. LEVY, R. LONIS, J.P. MARTIN, C. MOSSE, E. PATLAJEAN, Y. PERRIN, F. PREVOT, M. PROVOST, F. REBUFFAT, B. REMY, O. ROUAULT, P. ROUILLARD, F. RUZE, M. SARTRE, F. THELAMON, A. TOURRAIX, A. TRANOY, F. VANNIER, M.C. VILLANUEVA, N. WEIL.

.. Membres excusés :

M.C. AMOURETTI, A. BRESSON, D. BONNEAU, A. CHAUVOT, M. CHRISTOL, A.M. COLLOMBIER, M. CORBIER, P. DEMAROLLE, S. DEMOUGIN, E. DENIAUX, J. DES COURTILS, J. DUMONT, A. LARONDE, J.M. LASSERE, I. LECLANT, Ph. LEVEAU, M. MANGIN, J. MARCADE, J. MELEZE, C. NICOLET, D. NONY, C. PREVOTAT, M.H. OUET, J.C. RICHARD, D. ROMAN, Y. ROMAN, A. ROUSSELLE, P. VILLARD.

Représentants des associations : M. BALARD (Médiévistes), H. BAUTIER (Comité Fr. Sciences Histor.), J. CONSTANT (Modernistes), S. DELEANI (APLAES), P. GERBOD (Contemp.).

Après avoir salué les présents (et les excusés), la Brésidente Y. DUVAL donne la parole à Monsieur Bautier pour deux points d'information :

- Colloque international à Paris les 17/20 décembre 1985, en même temps que

l'A.G. du Comité français des Sciences historiques; - Prix Dèze décerné tous les deux ans à des jeunes chercheurs français de moins de trente ans. Deux prix de 15.000 et 3.000 francs récompensent les meilleurs travaux historiques (3e cycle, Chartes, Louvre, H. Etudes).

Y. DUVAL présente ensuite l'annuaire 1985 de la SOPHAU, qui est distribué aux membres de la Société en échange de leur cotisation 1986 (90 F), et qui peut être envoyé aux collègues absents contre cette somme. A J. DESANGES qui s'étonne de la disparition de l'EPHE dans le tableau final des établissements, F. RUZE explique que faute de renseignements suffisants, on n'a pu en dresser la liste des enseignants d'H.A. Si J. DESANGES la lui fournit, on la joindra à celle des modifications de carrière ou d'adresse signalées par les collègues depuis la rédaction de leur fiche.

La Société passe alors à l'examen de l'ordre du jour.

LE POINT SUR LES POSTES

Tour d'horizon et d'information auquel participent ETIENNE, LEVY, GAUTHIER et JANNOT : deux postes de MC perdus (à Strasbourg et Aix) ; Lille III, au contraire, a réussi à sauvegarder deux postes de professeurs.

Danger du système actuel qui dissocie la parution des postes en mutation, puis au recrutement. CABANES, ETIENNE et GAUTHIER soulignent que les postes devenant vacants par retraite devraient être publiés plus tôt, la date de leur vacance étant prévisible à l'avance ; on éviterait ainsi les problèmes de début d'année universitaire.

Il existe, en H.A., 26 MC-docteurs (+ 3 CR au CNRS) : bilan valable encore fin janvier 1986. Selon Y. DUVAL possibilité d'un mini-mouvement en mars (ou plus tard) pour transformer des postes de MC-docteurs, mais rien n'est assuré.

LES CONCOURS DE RECRUTEMENT

1) AGRÉGATION : rapport de M. SARTRE

Le Ministère a avancé les dates de l'écrit aux vacances de Pâques (1/2/3/4 avril) pour, dit-on, décourager les candidats "fantômes" qui abusent des décharges d'enseignement. Le jury a protesté contre cette mesure qui raccourcit l'année et risque seulement d'augmenter le nombre des congés de maladie avant les vacances de Pâques et de désorganiser la surveillance de l'écrit, s'il a lieu pendant les vacances : en province surveillance assurée par les professeurs agrégés du secondaire.

L'ensemble des membres de la SOPHAU s'élève également contre cette décision : CABANES l'explique par le désir de terminer l'oral le 10 juillet (et même le 4 en le commençant à la mi-juin). A cette date, la BU est encore très fréquentée, ce qui risque d'augmenter la gêne (bruit, allées et venues) pour les candidats de l'oral qui ne disposent que de la moitié de la bibliothèque de la Sorbonne. Pour BALARD, cette mesure remet en cause l'équité des concours : même si la transmission de la nouvelle date aux ENS a été fortuite (comme le souligne M.F. BASLEZ), celles-ci l'ont connue un mois avant les Universités.

En conclusion, Y. DUVAL souligne la nécessité de soutenir le jury et de lui faire confiance dans les démarches qu'il fait pour obtenir : le report des dates du concours 1986, et surtout une négociation pour celles de 1987, le rétablissement du jour de repos au milieu des épreuves. SARTRE est chargé d'assurer R. REMOND du soutien de la SOPHAU. MARTIN fait remarquer qu'en avançant les dates, le Ministère peut ainsi suggérer aux Universités de commencer leur préparation en septembre, si elles trouvent l'année trop courte. ETIENNE s'élève contre ce nouvel empiètement sur les congés universitaires.

2) CAPES : rapport de Y. LE BOHEC

M. GIRAULT, nouveau président du jury, avait arrêté le nombre des examinateurs antiquisants à 3, prêt à compléter le jury par des IPR, aucune spécilisation n'étant selon lui nécessaire. Cela aurait abouti à la diminution du nombre des sujets d'H.A. à l'oral. Devant les protestations du jury et la menace de démission de CHRISTOL, le président semble parvenu à la composition provisoire de 38 membres, dont 16 géographes et 22 historiens (5 en Anc., 5 en Méd., 6 en Mod., 6 en Cont.) ou, si le jury total est porté à 42 membres, 6 antiquisants.

Pour MARTIN, cette parité entre les quatres périodes de l'histoire n'a jamais été remise en cause pendant les dix ans qu'il a passés au jury et il faut se battre pour conserver la place de l'H.A., qui est admise par les collègues et les étudiants. Le commentaire de document exige des spécialistes dans chaque matière.

Une motion dans ce sens ayant été adoptée à l'unanimité par la SOPHAU, CONSTANT s'y associe au nom des Modernistes, de même que, au nom des Médiévistes, BALARD, qui suggère qu'une motion commune soit présentée comme émanant des quatre associations. Cette proposition recueille également l'unanimité. Enfin à une question de LE GALL sur les dates du CAPES, CABANES précise que s'il doit avoir lieu les 20/21 avril en 1986, le Ministère envisage de le faire passer pendant les congés de Pâques, une année sur deux en alternance avec l'Agrégation.

HABILITATIONS POUR LES D.E.A.

Le Bureau souhaite une information écrite de chaque Université sur les problèmes d'habilitation et de regroupement des DEA (à adresser à Y. DUVAL avant le congrès de printemps, si possible fin avail)

le congrès de printemps, si possible fin avril).

LONIS, JANNOT et GAUTHIER insistent sur les problèmes financiers (déplacement) posés par les DEA groupés. Ces groupements ont été exigés par le Ministère pour sauver des DEA, mais celui-ci n'a pas tenu ses promesses financières. La plupart du temps, les DEA sont rattachés aux crédits de recherche ou de bibliothèque venant des UER ou de l'Université, souligne LEPELLEY. N. DUVAL demande si on a d'autres exemples de subventions ministérielles (pour le fonctionnement ou l'équipement) et LEVEQUE s'étonne qu'en décembre, il n'y ait encore aucune information.

Y. DUVAL rappelle que des textes officiels existent à propos des regroupements de DEA et qu'il faut s'en servir. L'autonomie des Universités fait que celles-ci doivent toutes deux gérer les crédits à travers les conseils d'Université et d'U.E.R.

LES 'PUBLICATIONS

1) Le congrès de Poitiers

La REA a envoyé les premières épreuves aux auteurs des quatre rapports ; ils doivent les réexpédier début janvier à DEBORD. ETIENNE souligne que la REA s'est réorganisée, a rattrapé son retard et qu'elle souhaite avoir des articles d'Histoire Anc. pour ses prochains numéros.

2) La Collection des Universités de France

Au nom de l'Association G. BUDE, Mr. JAL vient faire un exposé de la situation dans la série romaine dont il est responsable et la série grecque (pour les détails voir le Bulletin de l'Association 1985). 550 volumes sont actuellement publiés, au rythme de 10 par an, contre 12 en 1983. Retard dû aux problèmes financiers, mais également à la difficulté de trouver des philologues pour établir les textes : cas plus grave pour les textes latins (10 en étude) que grecs (80), mais les historiens grecs de Rome ne peuvent être publiés, faute de coopération entre philologues et historiens. Problème également de l'importance du commentaire (réduit ou développé à l'anglaise).

S'ensuit une longue discussion à laquelle participent de nombreux membres de la Société. LONIS souligne l'intérêt de notes détaillées pour certains volumes (Pline). PATLAJEAN n'est pas inconditionnelle du long commentaire systématique et propose, comme E. FREZOULS, de flécher des postes au CNRS pour éditer les historiens grecs de Rome. ROUILLARD et ETIENNE doutent de la possibilité de flécher de tels postes, qui n'attireraient pas les candidats, la recherche philologique ayant actuellement mauvaise presse. M.F. BASLEZ confirme la difficulté d'orienter étudiants et chercheurs dans une voie actuellement sans débouché, par suite de la coupure entre histoire et philologie.

DESANGES insiste sur le besoin de petites équipes disciplinaires et REMY sur celui d'une collaboration avec philologues, par l'intermédiaire de l'APLAES souligne SARTRE : le cadre des nouvelles thèses peut permettre de proposer des éditions commentées comme sujets. VANNIER et DUVAL soulignent le retard des recherches sur le grec et le latin tardif (patristique exceptée) ; ETIENNE demande que les éditeurs informent les équipes universitaires et du CNRS de leurs projets.

LE CONGRÈS DU PRINTEMPS 1986 (voir programme joint)

QUESTIONS DIVERSES

Y. DUVAL lit à la Société une lettre de P. PARENT à A. ROUSSELLE demandant un poste de MA associé en histoire grecque, puis une lettre de Y. ROMAN posant le problème de l'archéologie métropolitaine dans les circonscriptions. A la discus-

sion qui suit participent notamment :

FREZOULS et ETIENNE qui dénoncent la tendance actuelle visant à écarter les universitaires de la direction des circonscriptions archéologiques, où se pratique parfois un recrutement local discutable. Selon N. DUVAL, la lourdeur des charges administratives amène à nommer des directeurs à plein temps — ce qui exclut les universitaires ; mais on pourrait étudier les modalités d'une alternance entre Affaires Culturelles et Université, permettant le passage d'un cadre à l'autre.

A propos des publications archéologiques, qui bénéficient de subventions importantes et souvent inutilisées faute de manuscrits, ETIENNE, GAUTHIER et DUVAL soulignent les contraintes administratives trop strictes (en matière de délai d'envoi des manuscrits surtout), qui provoquent une pénurie de textes et empêchent

les parutions.

Pour LERICHE, le Conseil Sup. de la Recherche Archéologique, où sont rassemblés les trois ministères (Educ. Nat., Recherche et Aff. Cult.), devrait jouer un rôle plus important à ce propos. Il regrette l'opposition qui semble se dessiner entre Université et Archéologie; une telle scission est d'autant moins souhaitable qu'elle encouragerait la tendance autonomiste des archéologues, qui s'est manifestée par le désir de créer une commission archéologique au CNRS : or les commissions d'Histoire et d'Archéologie concernées ont refusé cette coupure qu'il convient d'éviter. ANDREAU abonde dans ce sens.

Y. DUVAL pense que le Bureau de la SOPHAU devra demander une audience à Christophe VALLET sur ce problème, pour évoquer le recrutement des Directeurs de Circonscription, la participation au comité de rédaction des revues, et l'orientation des programmes de recherches archéologiques dans chaque région ; leur organisation par les Antiquités Nationales exclusivement fait que les Universités ne font pas de fouilles, comme le souligne FREZOULS, tandis qu'ETIENNE rappelle que les Antiquités Nationales ne représentent pas toute l'archéologie et que les équipes universitaires ou du CNRS peuvent faire de l'archéologie classique non régionale qui ait malgré tout un intérêt pour la région. ANDREAU rappelle à ce propos que Roland ETIENNE est conseiller du Ministre de l'Education pour l'Archéologie.

LES STATUTS

DAVID lit le texte des articles dont la modification sera soumise au vote de l'Assemblée pendant le Congrès d'Amiens. Ce texte, pour lequel BERTRAND propose une légère modification, sera joint à la dernière convocation au congrès d'Amiens.

L'ordre du jour étant épuisé, Y. DUVAL lève la séance à 13 heures et invite les membres de la SOPHAU au pot offert dans la Bibliothèque d'Histoire des Religions.